L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 AVRIL 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
ENTREPRENEURS PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, H. BUFFOUD,
M. DUTHURGER, E. BARRY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 12 AVRIL.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Ils se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

MONUMENT EN L'HONNEUR DE HENRY CLAY.

Pose de la première pierre.

C'est aujourd'hui qu'a lieu la cérémonie de la pose de la première pierre du monument que les citoyens de la Nouvelle-Orléans se proposent d'élever en l'honneur de Henry Clay.

La solennité sera plus brillante encore, nous assure-t-on, que celle de l'inauguration de la statue de Jackson.

On trouvera le programme dans une autre partie de nos colonnes. Le cortége se composera de quatre divisions comprenant la Législation de la Louisiane et toutes nos compagnies de volontaires, les autorités civiles et militaires de la ville et de l'Etat, tous les corps constitués, le clergé, les diverses associations de la Nouvelle-Orléans, les sociétés de bienfaisance et autres, etc., etc.

Si l'admirable temps qui règne tel depuis deux semaines se maintient, on peut s'attendre à une fête magnifique. Toute la ville sera dans les rues pour la contempler. Un grand nombre de personnes de l'intérieur de la Louisiane et un nombre encore plus considérable de citoyens des Etats voisins et d'étrangers en général se sont rendus à la Nlle-Orléans pour y assister.

Le cortége se mettra en route à 10 heures précises, et parcourra la rue Royale jusqu'à la rue Ste-Anne, la rue Ste-Anne jusqu'à la rue de Chartres, la rue de Chartres jusqu'à la rue du Camp, la rue du Camp jusqu'à la rue Julie, la rue Julie jusqu'à la rue St-Charles, enfin la rue St-Charles jusqu'à la rue du Canal où aura lieu la cérémonie de la pose de la première pierre.

Le mouument, on le sait, doit être construit dans le quadrilatère formé par la jonction des rues Royale, St-Charles et Canal.

Un discours sera prononcé. Avant ou après ce discours sera chantée en chœur par tous les artistes du Théâtre d'Orléans et avec accompagnement d'orchestre une cantate patriotique dont les paroles sont de M. Dominique Rocquette et la musique de M. E. Parrott, l'habile chef d'orchestre du Théâtre d'Orléans. M. Roquette, dont on connaît la remarquable tournure poétique, avait d'abord composé une ode qu'il lui a fallu modifier après coup pour l'adapter à la musique. Nous voulions publier aujourd'hui l'ode, telle que l'avait conçue l'auteur, et la cantate ensuite; mais le manque d'espace ne nous permet de donner que cette dernière pièce. Nous publierons l'ode lundi.

Voici la cantate :

CANTATE.

CLAY.

Ah ! lorsque la mort frappe un citoyen vulgaire,
La humble commune en entière a tout bonheur pareil,
Nommés absents, cendre froide, ou vivants, ils ne laissent
Qu'un souvenir, qui bientôt s'efface et s'oublie
Mais lorsque pour un homme de gloire, le Ciel
Ouvre le sein du tombeau, et du Temple du souvenir
Pour lui nous vers vibrant sur le luth du poète
Tout nous pour l'honneur et mort pour l'avenir

Mais l'honneur que de son ame,
Centre animant, le jour de lucre,
Tant pour le tout le flambeau
Dans le cœur de tout citoyen,
Grandeur suprême et unique,
La mort qui moissonna ses jours,
Le voit la tête couronnée
Plus lumineux qu'hier toujours.

Chantons Clay, fils de Virginie,
Portant, sur un front inspiré,
Les saintes vertus, du génie,
L'auréole, le sceau sacré.

Ah ! ce qu'on doit le plus admire la patrie,
Quand l'ingénie, grand, sublime, parle,
Ce n'est pas ce qui est pas, o belle ame chérie,
Et l'immortelle ait, l'éternité inspire
Ce n'est pas le torrent de la lave ardente
Qui tout engloutissant les vieux abattus
Mais c'est le sentiment, les vertus, les belles,
Ah ! c'est le sentiment, les civiques vertus.

Vous seuls exalter de la patrie
Qui connaît un faire sacre fort,
Vous seuls jusqu'au farfaut folle
Tout à coup rentrer dans la nuit,
Quand rugit la mer jupiter,
Calme, tu dis le Quos ego.
Et le large et du bouleverse
Rajpre le dernier echo.

Chantons Clay, fils de Virginie,
Portant, sur un front inspiré,
Les saintes vertus, du génie,
L'auréole, le sceau sacré.

Si de l'antiquité les grandes républiques
Ont vécu pour toujours, dans un ingrat oubli,
Vers héroïques mort, dans nouvelle
Le nom ingénieux, labile, ensevelis,
L'Amérique est plus que ses sœurs la Praxitèles,
Immortelle, et frais de tous ses grands chefs
Se vitalisant tous, à l'envi, des palmes immortelles,
Pour ses hautes sphères, hélas ! qui ne sont plus.

Ah ! s'il faut, Chantez le glorieux
Les forum, du champ des combats,
Le barde, rue de l'harmonie,
Le barde ne se tarit pas
Il aura des chants sur sa lyre
Pour tout grand nom du temps vulgaire,
Les chantes impérissables qui jaillirent
La douce mémoire du cœur.

Chantons Clay, fils de Virginie,
Portant, sur un front inspiré,
Les saintes vertus, du génie
L'auréole, le sceau sacré.

Aussi, noble pays, pour et belle patrie
Dans l'amour d'amour et d'éclatant pour mamies
A son nom prononcé, mère sagesse et chérie,
Vous crierez : en ce temps, vous, le cœur et l'esprit
Vous l'offrons notre sang : mère, le pour le prendre,
Pour ce les bonds, mère, de la gloire heureux,
Vous pouvez bien, mère, pouvez, pour le cœur et sérieux,
Vous l'apprendrons tous, oui tous et tout entier.

Dans tous ces nos la sainte arche,
L'ange sur de l'opprime,
Ah ! vous, l'ancien marche, marche,
O de Dieu peuple bien aimé !
A travers le simoun terrible
Comme autrefois le peuple hébreu,
Peuple élu, marche et prends pour guide
Une colonne comme de feu !

Chantons Clay, fils de Virginie,
Portant, sur un front inspiré,
Les saintes vertus, du génie
L'auréole, le sceau sacré !

M. W. H. GARLAND.—Le juge Robertson a fixé hier à $40,000 le cautionnement de M. W. H. Garland, ex-trésorier de la ville, accusé de détournement de fonds.

MEXICO. Une grande assemblée des citoyens favorables à la candidature de M. Fillmore doit avoir lieu ce soir au coin des rues Canal et St Charles. Le meeting sera présidé par l'honorable CHARLES M. CONRAD, le juge JOHN MODRE de la paroisse St Martin, le colonel ALLEN de la Pointe Coupée, et M. CHARLES D. DREUX.

CHRONIQUE EUROPÉENNE.

Nous avons reçu hier nos journaux d'Europe apportés par l'*Alsace*; ils vont jusqu'au 22 mars pour l'Angleterre et jusqu'au 29 pour le continent.

CANTATE PATRIOTIQUE.—On trouvera à la *Libre aux Nouvelle*, 107, rue de Chartres, des exemplaires sur papier à lettre de la cantate patriotique qui doit être chantée aujourd'hui pendant la solennité en l'honneur de HENRY CLAY.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Ce soir, deuxième représentation de *Bel'ami Ru*, opéra d'Adam.

Une grande solennité aura lieu lundi prochain. Mlle Calvé, qui s'était retirée depuis longtemps du théâtre, mais qui a laissé parmi nous d'inoubliables souvenirs, a voulu paraître une dernière fois devant le public orléanais avant de quitter notre ville. La Direction lui a offert un bénéfice d'adieu. Mlle Calvé remplira un des meilleurs rôles de son ancien répertoire, celui de Henriette dans l'*Ambassadrice*, opéra d'Auber. Mme Pretti remplira le rôle de Charlotte.

MEXIQUE.

Le steamer *Texas* est arrivé ici hier dans le port avec des dates de Vera-Cruz de 8 courant et de Mexico du 5. Voici la lettre que nous adresse notre correspondant :

Correspondance mexicaine.

MEXICO, 5 avril 1856.

Mesdames de l'*Abeille*.

Les communications sont enfin rétablies entre la capitale et Vera-Cruz, le courrier, les diligences et le télégraphe ont repris leur service; non pas cependant qu'il ait pu encore fier le premier télégraphique des nouvelles du Texas du 14, et trou nous est encore parvenu; mais, comparativement, notre situation a cet considérablement améliorée.

La révolution de Puebla n'est pas terminée, comme vous l'avez appris, par une capitulation à laquelle M. Haro y Tamariz n'a même pas eu la triste gloire d'attacher son nom. Abandonné par les siens, il s'est caché dans quelque cavern de Puebla, et ses forces se sont rendues. Les termes de la capitulation, connus à Mexico, avaient causé un mécontentement des plus vifs; on avait compris que, par l'artiste même, M. Comonfort avait garanti aux chefs de l'insurrection, en cas de conservation de leurs grades, et en effet, c'était, il me semble, l'interprétation la plus raisonnable à donner à la stipulation suivante : Les chefs et officiers qui ont capitulé resteront à la disposition du gouvernement jusqu'à ce que on donner ait décidé comme de ceux qui seront jugés.

M. W. H. GARLAND.—Le juge Robertson a fixé hier à $40,000 le cautionnement de M. W. H. Garland, ex-trésorier de la ville, accusé de détournement de fonds.

MEXICO. Une grande assemblée des citoyens favorables à la candidature de M. Fillmore doit avoir lieu ce soir au coin des rues Canal et St Charles. Le meeting sera présidé par l'honorable CHARLES M. CONRAD, le juge JOHN MOORE de la paroisse St Martin, le colonel ALLEN de la Pointe Coupée, et M. CHARLES D. DREUX.

CHRONIQUE EUROPÉENNE.

Nous avons reçu hier nos journaux d'Europe apportés par l'*Alsace*; ils vont jusqu'au 22 mars pour l'Angleterre et jusqu'au 29 pour le continent.

CANTATE PATRIOTIQUE.—On trouvera à la *Libre aux Nouvelle*, 107, rue de Chartres, des exemplaires sur papier à lettre de la cantate patriotique qui doit être chantée aujourd'hui pendant la solennité en l'honneur de HENRY CLAY.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Ce soir, deuxième représentation de *Bel'ami Ru*, opéra d'Adam.

Une grande solennité aura lieu lundi prochain. Mlle Calvé, qui s'était retirée depuis longtemps du théâtre, mais qui a laissé parmi nous d'inoubliables souvenirs, a voulu paraître une dernière fois devant le public orléanais avant de quitter notre ville. La Direction lui a offert un bénéfice d'adieu. Mlle Calvé remplira un des meilleurs rôles de son ancien répertoire, celui de Henriette dans l'*Ambassadrice*, opéra d'Auber. Mme Pretti remplira le rôle de Charlotte.

MEXIQUE.

Le steamer *Texas* est arrivé ici hier dans le port avec des dates de Vera-Cruz du 8 courant et de Mexico du 5. Voici la lettre que nous adresse notre correspondant :

Correspondance mexicaine.

MEXICO, 5 avril 1856.

Mesdames de l'*Abeille*.

Les communications sont enfin rétablies entre la capitale et Vera-Cruz, le courrier, les diligences et le télégraphe ont repris leur service; non pas cependant qu'il ait pu encore fier le premier télégraphique des nouvelles du Texas du 14, et trou nous est encore parvenu; mais, comparativement, notre situation a cet considérablement améliorée.

La révolution de Puebla n'est pas terminée, comme vous l'avez appris, par une capitulation à laquelle M. Haro y Tamariz n'a même pas eu la triste gloire d'attacher son nom. Abandonné par les siens, il s'est caché dans quelque cavern de Puebla, et ses forces se sont rendues. Les termes de la capitulation, connus à Mexico, avaient causé un mécontentement des plus vifs; on avait compris que, par l'artiste même, M. Comonfort avait garanti aux chefs de l'insurrection, en cas de conservation de leurs grades, et en effet, c'était, il me semble, l'interprétation la plus raisonnable à donner à la stipulation suivante : Les chefs et officiers qui ont capitulé resteront à la disposition du gouvernement jusqu'à ce que on donner ait décidé comme de ceux qui seront jugés.

La capitulation, donc, avait fait beaucoup de mécontents, même parmi les partisans les plus dévoués de M. Comonfort. Un prétendu

Dépêches Télégraphiques,

TRANSMISES A L'ABEILLE.

New York, 11 avril. — Le coton a baissé hier de 1/8 à 1/4, les ventes ont été de 12,000 balles. Le beurre monte. 11 cents.

Guerre indienne.

St Louis, 11 avril.—Le général Harney a fait un traité de paix avec les Indiens de l'ouest.

Incendie à Philadelphie.

11 avril.—Un vaste incendie a eu lieu ici aujourd'hui au coin des rues Ste et Chestnut. La perte est estimée à $250,000.

Correspondance parisienne.

Paris, 18 mars.

C'est ce matin que devait avoir lieu et qu'a eu lieu, en effet, la réunion des différents corps officiels admis à complimenter l'empereur aux Tuileries, et leur présentation au jeune prince, qui plaide leur cause du berceau. Dès midi, une foule considérable stationnait autour des Tuileries et sous les arcades de la rue de Rivoli, rivalisant avec curiosité les uniformes, les équipages, les livrées. Ces dernières surtout, qui se sont augmentées de beaucoup depuis avènement, ont fait sensation en Angleterre, attirant l'attention des gens du peuple.

A une heure les divers corps stationnaient encore dans les salons qui leur étaient réservés. Jamais peut-être ils n'avaient été aussi nombreux.

L'empereur était debout en uniforme de lieutenant général, la grande croix de la Légion-d'Honneur au cotés et le ruban porté en sautoir; le prince Napoléon, en uniforme général, était auprès de lui. Autour de S. M. se trouvaient les ministres, les maréchaux, les cardinaux debout. Chaque corps introduit restait aussi debout, comme l'empereur lui-même.

Le corps diplomatique avait été reçu le premier; le nonce a prononcé quelques mots de félicitation; l'empereur a répondu brièvement qu'il remercioit le corps diplomatique de son présentation de ses vœux, et qu'il espérait qu'avec l'aide de la Providence les destinées de cet enfant seraient heureuses. Beaucoup de ministres des puissances étrangères (celles qui avaient pu agir par le télégraphe) avaient dé-

PROCESSION

Pour poser la pierre monumentale du monument à

HENRY CLAY,

SAMEDI 12 AVRIL 1856.

AFIN d'éviter la confusion et d'assurer le prompt formation du cortège, le GRAND MARÉCHAL recommande ce qui suit.

1e—La Legion de la Louisiane, formant la première division, prendra la droite du cortège et le GRAND M. W. PALFREY, se placera dans la rue St Charles, la droite s'appuyant sur la rue Gravier, faisant face à l'Hôtel St Charles.

2—La Première Division, composée de

La Société pour le Monument de Clay,
La Société pour le Monument de Washington,
L'Orphéon du jour,

Le Gouverneur et son état major.

Le Lieutenant Gouverneur, le Secrétaire d'Etat et l'Auditeur des comptes publics.

Le Trésorier d'Etat, le Surintendant des Ecoles Publiques.

Le Maire de l'Etat, le Maire de la Nlle-Orléans, 4 avril 1856.

L'Avocat-Général, l'Arpenteur-Général,
Les Consuls étrangers,
Les Membres du Sénat et de la Chambre des Représentants,
Le Maire de la ville et les Recorders,
Les membres du Conseil de ville,
Les Officiers de la ville,
Les Directeurs, Professeurs et Elèves des Ecoles publiques.
Les Vétérans de 1814-1815,
Le major général Commandant les Etats Unis, et son état major,
Les Officiers de l'armée et de la marine des Etats Unis,
Le major général J. L. Lewis et son état major.
Le Collecteur du Port, l'Officier Naval, le Surveyor de la douane et le Maître de Poste.
Les artistes et les citoyens distingués.
Les Juges de la Cour Suprême.
Les Juges des Cours des Etats Unis.
Les Juges des Cours de District et Cours de District.
Les France Maçons.
La Grand'Loge et les Loges subordonnées,
se réuniront au City Hall, à 9 heures et demie et s'ordonneront dans la rue St-Charles, dans l'ordre indiqué, et seront accompagnés par le Grand Marshal et ses assistants à l'endroit qui leur est réservé.

3—La deuxième division comprend :
Les Pompiers, avec leurs bannières, sous la direction du Col. GEO. W. SHAW, assistant marshall, se formeront au coin de la rue du Canal, la droite s'appuyant sur l'encoignure de la rue Condolet et la gauche sur la rue des Remparts.
Le Grand marshal, assisté de son Adjoint, le Receveur et Administrateur du Bureau des Terres des Etats Unis,
Le surintendant et les officiers de l'hôtel des Monnaies
Agent de la marine et des pensions, des E. U.
Administrateur des hypothèques et des aliénations.
Le Clergé,
Les membres de la Société Médicale,
L'Académie des Sciences,
Les Administrateurs de la Louisiane,
La Faculté de Droit de l'Université de la Louisiane,
La Faculté de Médecine de l'Université de la Louisiane,
Les Notaires Publics,
Les Officiers de Marine,
La Société des Artisans d'Alger,
Société des Ingénieurs de bateaux à vapeur et de sauvetage,
L'Institut Catholique,
Nouvelle-Orléans Bible Society,
Nouvelle-Orléans Tract Society,
Société Chrétienne des jeunes gens,
Société Typographique de la Nouvelle Orléans,
New England Society,
Sous la direction du Capitaine CHARLES L. C. DUPUY, assisté du Major Général, de Jacques Palfrey, se formeront au milieu de la rue du Canal, la droite s'appuyant en ligne avec la droite de la deuxième division.

La quatrième division se composera
Association Hibernoise,
Association Howard,
Association de St Andre,
Société de France,
Société de Bienfaisance Française,
Association des Frères Allemands,
Société Allemande,
Société St Joseph
Société de Bienfaisance Hanovrienne,
Société de Bienfaisance Portugaise,
Société de Bienfaisance Espagnole,
Société de Bienfaisance Italienne,
Bureau des Assurances,
Chambre du Commerce,
Bureau de Santé,
Administrateurs de l'Hopital de Charité,
Sous la direction de Victor Mesnier,
Association Allemande Louisianaise des Travaux
Les Institutions incorporées et autres sociétés,
Les Etrangers et Citoyens de la Ville.

Sous la direction de l'assistant marshal le major Robert ELLIS de l'état major de brigade, s'organisera dans l'ordre suivant, en prenant la droite à la rue du Canal, la droite s'appuyant sur la ligne des arcades de la rue Gravier et la gauche sur la rue Condolet.

La cinquième division se composera
Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur,
Les capitaines de navires et de bateaux à voiles,
Les Etrangers.

Sous la direction de l'assistant marshall le major H. T. SHERMAN, de l'état major du major général, se formera dans l'ordre suivant, en prenant la droite rue du Canal.

L'escorte de dernière composée
Des Militaires de Mobile,
Et des Volontaires de la Brigade.

Sous le commandement du colonel Henry FORNO se rendront sur la place Lafayette pour recevoir le cortége.

Le cortége se mettra en marche à 10 heures précises et descendra par la rue Gravier, de la rue St Charles, pour remonter les rues de Chartres et Camp jusqu'à la rue Julie, de la rue Julie descendre la rue St Charles pour se rendre au Canal.

Toutes les personnes désirant participer à la cérémonie du jour sont priées de se joindre à la procession.

Les Marshalls des différentes sociétés se mettront sous les ordres des Marshalls des divisions dès qu'ils arriveront sur les lieux.

Les capitaines de vaisseaux et de bateaux à vapeur sont priés de prêter leurs cloches et leurs sifflets pour aider à arborer leurs pavillons le jour de la cérémonie.

Les conducteurs de draps, omnibus, et autres véhicules sont priés d'éviter autant que possible les rues où se formeront et passeront le cortége de 10 1/2 à midi.

E. L. TRACY, Grand Marshall.

Grande Loge de l'Etat de la Louisiane.

MAÇONS INDEPENDANTS.

Nlle-Orléans, 27 mars 1856.

Se rendant à l'invitation qui lui a été faite par l'Association pour le monument de Clay, de prendre part à la pose de la première pierre d'un monument qui doit être érigé en cette ville, à la mémoire du grand homme d'Etat, et notre frère HENRY CLAY, Pons-Grand, des maçons de Kentucky.

Les officiers et les membres de la Grande Loge sont par la présente convoqués à se rendre, pour ce but, Samedi matin, 12 avril, à 9 heures, à M. dans le local de la Grande Loge, à l'angle des rues St Charles et Gravier.

Les membres des loges de cet Etat et les maçons visiteurs de toutes autres juridictions régulières sont invités à se rendre également au local de la Grande Loge pour prendre part à la cérémonie.

Les maçons se rendront à la direction du frère F. F. Parmele, grand marshal, conformément à l'ordre qui leur a été donné par le Grand Marshal.

Les frères seront tous des regalias selon les degrés qu'ils occupent dans l'Ordre.

Par ordre du M. W. PERKINS, Grand Maître.
Pour copie conforme
SAMUEL G. RIDE, grand secrétaire. 31mars12

Association Louisianaise des Vétérans de 1812.

M. ANTHONY FERNANDEZ, président de l'Association Louisianaise des Vétérans de 1814-15, informe les membres de l'association qu'ils se rendront à cet effet, de bonne heure, ce matin, à 9 heures, dans la rue Royale et St Charles, à l'angle de la rue Royale et St Ann, pour se rendre à cet effet, de bonne heure, ce matin, à 9 heures, dans la rue Royale et St Ann, pour se rendre à la place où doit être erigé le monument qui doit être erigé en cette ville, à la mémoire du grand illustre homme d'Etat Mr. parodie, et conséquence.

Les Vétérans de l'Association Louisianaise de 1812 se rendront à cet effet, à 9 heures, ce matin, dans la rue du Canal, la droite s'appuyant sur la rue Bourbon, dans le même ordre, pour se rendre à la place de la pose de la première pierre du monument qui doit être erigé en cette ville, à la mémoire du grand illustre homme d'Etat Mr. parodie, et conséquence.

Les Vétérans de l'Association Louisianaise de 1812 se rendront à cet effet, à 9 heures, ce matin, dans la rue du Canal, la droite s'appuyant sur la rue Bourbon, dans le même ordre, pour se rendre à la place de la pose de la première pierre du monument qui doit être erigé en cette ville, à la mémoire du grand illustre homme d'Etat Mr. parodie, et conséquence.

Chapeaux de paille mis et à jour pour dames et demoiselles, casquettes d'enfants.

Bonnets de soie et velours, couvertures de mariage et de bal.

Garnitures de fantaisie

Broderies.

Manteaux de soie et dentelle, robes de dentelle Dragons

Voiles de mariée

Et un assortiment complet de tout les autres articles de modes.

Mme FABIO espère que son bon choix de marchandises et son prix modéré lui assureront une vente SUPERIEUR.

Mme FABIO espère que son bon choix de marchandises et son prix modéré lui assureront le bienveillant patronage du public.

Mme FABIO se rend aussi chez les dames à vendre exactement ses marchandises avant de faire leurs achats ultérieurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.

Mme FABIO, 107 rue Chartres.

Avis au Public.

Afin de satisfaire au respectable public, je dois à un grand impartialité et honnêteté, et ce, pour ne pas tromper le